



## 6<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

05 juillet 2025

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Période 1<sup>er</sup> janvier 2024 - 31 décembre 2024

Adopté par le conseil d'administration, le 3 juin 2025

Présenté par Éric Fabre, secrétaire général, à l'assemblée générale tenue le 5 juillet 2025 à Bourg en Bresse

Nous tenons aujourd’hui notre sixième Assemblée Générale ordinaire dans ce magnifique Domaine de La Garde à Bourg en Bresse. Un domaine qui veut conjuguer Art et Arbres ne pouvait que nous attirer. Nous y sommes reçus par Friedrich et Margerita Von Kirchbach que nous remercions pour leur accueil. Nous fonctionnons maintenant sur un cycle annuel calé sur l’année civile après notre ajustement en juin 2023, et cela pour les besoins d’adoption de comptes annuels validés par notre cabinet comptable et notre Commissaire aux Comptes dans les délais légaux de 6 mois.

Ce rapport d’activité, pour tenir l’engagement de notre AG 2023 visant à une vraie cohérence dans nos rapports, fait donc le point sur les initiatives engagées pendant l’année civile 2024. Il y aura donc un léger recouvrement sur 4 mois du début d’année 2024.

Nous n’évoquerons 2025 lors de cette assemblée qu’grands traits comme année en cours dans la partie consacrée aux perspectives.

# I. L'année des prises d'initiatives programmatiques et de terrain

Cette année 2024 a vu notre association passer très effectivement d'un statut de porteuse de propositions de recherches et de concertations susceptibles d'être prises en charge par des institutions publiques à celui d'une organisation prenant l'initiative elle-même de ces constructions et de la production de telles propositions. Cette évolution, dont le point d'inflexion a été le Colloque de la Cité des sciences à Paris en septembre 2023, a débouché sur de premières et concrètes productions (voir infra). Elle s'est effectuée dans un contexte global d'aggravation de la crise écologique et de signes inquiétants d'insuffisance et même de ralentissement des politiques publiques engagées jusque-là mondialement et nationalement ;

Quelques rappels :

- **L'effondrement de la biodiversité** se poursuit, traité en mode mineur, quand le GIEC et l'IPBES ont montré que climat et biodiversité sont indissociables et que la focalisation climat marginalise les questions du vivant dans son ensemble.
- Considérables pertes d'espèces d'oiseaux, d'insectes, effondrement en 2023 des capacités d'absorption de carbone des puits de carbone terrestres dont les forêts (qui ont capté 4 fois moins de carbone cette année-là).
- **L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée**, et l'objectif de la COP de Paris de 1,5° de réchauffement est d'ores et déjà dépassé. La France en est à 1,9° depuis l'époque préindustrielle. C'est un « tournant historique. On est sur la tendance lourde et attendue du changement climatique » (Christophe Cassou, 13 novembre 2024). Les émissions de CO2 d'origine fossile atteignent alors un niveau record (+0,8%) selon le Global Carbon Project. Si en France il y a eu réduction des émissions de gaz à effet de serre, cette baisse ralentit son rythme quand la tenue de nos objectifs nationaux impliquerait un effort presque trois fois supérieur ( 4,7% pour une réduction de 1,8%). On ne peut pas dire qu'on ne sait pas quand le Réseau Action Climat a publié une carte de France par régions des conséquences à venir de ce réchauffement

- Or face à ces deux crises, qui n'en sont évidemment qu'une, il faut bien constater avec grande inquiétude le ralentissement, le déni, voire les reculs mêmes que connaissent les politiques publiques concernées. Malgré les avertissements répétés des scientifiques, les nombreux cris d'alerte lancés par les associations, les instances représentant le monde de l'environnement, on assiste pendant cette année 2024 à un détricotage progressif du Green Deal en Europe, et des signaux inquiétants quant à cette grande politique de transition qui nous était annoncée, le symbole le plus fort étant dans les derniers mois la disparition de fait du Secrétariat Général à la Planification Écologique qui fut une vraie avancée. Mais on pourrait ajouter les attaques portées contre des organismes publics en charge de protection de l'environnement (l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, etc.), ou la remise en question des normes, ou encore la piètre COP de Bakou.
- Pour ce qui nous concerne la bonne nouvelle du transfert des forêts du ministère de l'agriculture vers le ministère de la Transition Écologique est restée sans grande suite, comme d'ailleurs nos demandes réitérées de rencontre de Francis Hallé pour faire le point comme l'avait souhaité Christophe Béchu..

Dans ce contexte complexe notre association a connu une année très dynamique, mobilisant beaucoup nos équipes et nos partenaires.

## II. Bilan d'activité de la période

### 1. Organisation et animation de l'association : une nouvelle phase de notre vie associative

#### 1.1 Gestion des adhérents

Le Pôle Vie Associative a connu une organisation adaptative tout au long de l'année 2024 autour des trois grandes missions qui sont les siennes : la gestion des adhérents, les ressources humaines de l'association, et l'animation de sa vie. Nous avons enregistré **4156 adhésions sur l'année, soit un recul de 12,5%** par rapport à 2023. Ce recul, même s'il n'est pas une originalité de notre association, est évidemment une préoccupation et elle est au cœur de réflexions qui déboucheront sur des propositions d'initiatives. En même temps il y a quelque chose de paradoxal, ou c'est un trait de notre temps, à constater **que notre influence augmente** si l'on en croit l'augmentation de nos lecteurs de la News Letter ou bien de nos suiveurs sur les réseaux sociaux. 247 donateurs d'un montant supérieur à 20€ ont été reconnus membres. La moyenne du nombre d'adhérents de l'association (adhésions glissantes) s'établit à 4042 adhérents.

Ce sont 6186 paiements qui ont été traités, dont 895 paiements directs enregistrés par le pôle en lien avec le pôle financier. 3808 reçus fiscaux annualisés ont été envoyés ainsi que 37 attestations.

#### 1.2 L'équipe

L'année 2024 fut marquée par **4 recrutements salariés** et un départ entraînant plusieurs changements dans la répartition des missions au sein du pôle vie associative.

Nous comptions 5,94 Équivalent Temps Plein fin 2024. A noter également la présence à temps plein sur l'année d'une personne en mécénat de compétences au secrétariat général.

Des évolutions importantes ont eu lieu en mai 2024 pour adapter notre grille de salaires à un modèle plus conventionnel. La participation de l'association à l'assurance complémentaire santé des salariés s'est également élargie.

On doit souligner que notre équipe salariée est également accompagnée par des bénévoles très impliqués et que l'animation quotidienne de l'association mobilise de fait une bonne quinzaine de personnes.

**Merci donc au nom du CA à toute l'équipe salariée et bénévole pour son engagement.** Il est fort, il implique une capacité d'adaptation développée, beaucoup de sérieux dans un travail que toutes et tous mènent aux 4 coins de la France. Je veux ici adresser personnellement mes remerciements très chaleureux et reconnaissants à notre conseil d'administration autour de Francis Hallé, ainsi qu'à toute l'équipe du conseil scientifique.

### 1.3 Animation

Nous avons pu participer tout au long de l'année 2024 à de nombreux événements et manifestations nationales :

- Expoflo à Angers
- Ciné débat à Sarreguemines
- Festival de la Camargue
- Assemblée générale à Rennes
- Café-Librarie à Charleville-Mézières
- Festival Agropol'Eat à Montpellier
- Festival Climax à Bordeaux
- Fête des possibles à Poix-Terron
- Festiwild dans la Drôme
- Festival de Montier en Der

L'animation du travail de l'équipe a pris des dimensions nouvelles avec l'accroissement de notre effectif. Réunions hebdomadaires en visioconférences, réunion en présentiel comme on dit 3 ou 4 fois par an. Aux côtés de Pierre Chatagnon, responsable du Pôle, Soline Bouveaux a travaillé à la bonne transversalité de notre fonctionnement, Apolline Laval assumant de lourdes taches de gestion des outils techniques en appui également à nos trésoriers.

### 1.4 Réunions de notre conseil d'administration

Sous la présidence de Francis Hallé 5 conseils d'administration se sont tenus : le 12 janvier, le 2 avril, le 3 mai, le 19 juin et le 19 novembre les 5 en visio-conférence,

## 2. Développement-initiatives : une année marquée par le lancement d'initiatives publiques et de productions scientifiques

### 2.1 Positionnement du projet

Les initiatives publiques et productions scientifiques précisent **le positionnement très spécifique** de l'association dans le champ des politiques de transition écologique : **l'enjeu de la grande échelle** sous l'angle de la forêt, de ses écosystèmes, de la libre évolution et de l'exploration territoriale concrète. De nos premières propositions - notamment de groupements d'intérêts publics transfrontaliers qui pourraient être lancés par la collectivité régionale car nous pensions alors ne pas être légitimes pour le faire – au lancement par l'association de ses propres programmes et puis à la réflexion conduite par Acadie dans la suite de notre premier séminaire de Strasbourg, il y a le cheminement tout à fait original d'une politique publique qui s'élabore, non pas depuis l'État mais depuis le terrain de la société civile.

- **Évaluation des zones de naturalités prioritaires pour le projet dans les Vosges et les Ardennes.** Nous avons lancé avec l'appui du Centre de Recherche sur la Naturalité une étude pour identifier et caractériser des zones prioritaires pour l'implantation du projet. Un projet sur 3 phases : construction d'un système d'information géographique sur les deux zones par recueil de données administratives et de contexte biophysique, puis analyse spatiale relatives à la naturalité des territoires identifiés, et enfin extension des analyses aux territoires limitrophes de Belgique et d'Allemagne. Cette étude se mènera jusqu'en 2026.
- **Recherche-action sur les enjeux de politiques publiques de la grande échelle pour des forêts en libre évolution dans le Grand Est.** Ce travail initié par l'association sous la forme d'un premier séminaire tenu à Strasbourg le 13 juin 2024 est alors conduit par le cabinet Acadie. Il vise à explorer des scénarios de montée en échelle et en intensité des processus de libre évolution des forêts, sur la base d'analyse d'expériences de la région Grand Est et des pays voisins. Il a été accompagné par la réalisation d'une enquête de terrain sur les perceptions, les imaginaires, les enjeux de mobilisation citoyenne menée avec le concours du Master Design Territorial de Clermont-Ferrand. Cette réflexion maintenant prise en mains par la coopérative Acadie, notre assistant à maîtrise d'ouvrage, a reçu un financement du

Ministère de la Transition Écologique (une indirecte mais première vraie reconnaissance publique de notre démarche).

- **Développements internationaux.** Un mécénat de compétences, avec Emma Pertat, nous a permis de jeter de premières bases documentaires et de contacts sur les aspects transfrontaliers du projet, tandis que le programme précédent de recherche a conçu un volet d'approche d'une coopération franco-allemande. Johannès Gûlich, géographe ayant travaillé sur les forêts de Rhénanie Palatinat, accompagne ce travail et les réflexions du conseil scientifique à titre bénévole.
- **Production d'un dossier de recherche créative unique sur le sujet de la forêt dans les jeux vidéo.** Ce travail très important, et unique dans son genre, a compris tout d'abord une présentation de ce média protéiforme qu'est le jeu vidéo, puis une analyse des forêts dans les pratiques vidéo ludiques (figures, terrains de jeux, imaginaires et archétypes), enfin une approche des écologies vidéoludiques (rapports jeux vidéo, vivant et anthropocène). Travail qui s'est prolongé par la mise au point d'une stratégie pluri annuelle et augure donc de nouveaux développements pour les années à venir ; il nous a ouvert également le terrain de travail des imaginaires et des récits collectifs.
- **Interventions dans de nombreuses manifestations ou colloques.** Nous avons été présents dans 24 événements dans toute la France : stands, conférences, débats, échanges, expositions. Parfois avec la présence de Francis Hallé, parfois sous forme d'exposés ou de conférences assurées par nos membres, ou de tenues de stands en salons. Toutes ces manifestations montrent l'intérêt suscité par notre démarche. Il est très frappant de constater l'impact des notions de long terme, de transmission aux générations futures, de besoin de très grands espaces protégés, et bien sûr du rêve de grandes forêts et de riches écosystèmes (faune, sols, végétation).
- **Ouvertures vers de nouveaux partenaires de travail.** La mise en avant de pistes de recherches propres de l'association suscite l'attention de structures de formation type Masters (nous avons ainsi, après Paris 1 Panthéon Sorbonne et le Master Bioterre développé une collaboration avec le Master Design de l'Anthropocène de Clermont Ferrand), ou bien d'organismes divers avec qui nous collaborons comme le Parc National de Forêts (réflexions sur la Libre Évolution, action de formation sur l'élaboration de profils forestiers), ou encore des appels à projets (Classe Verte à Marseille).

## 2.2 Entretien et développement de nos relations avec les institutions

L'activité quotidienne de l'équipe d'animation et particulièrement de Noame Hatimi, maintenant en lien étroit avec Elsa de Waele, la met en contact avec une grande diversité de partenaires. On note plus particulièrement ci-dessous des moments de présentation du projet.

- Réseau MAB France-Unesco et UICN (8/9 janvier) ;
- Patrick TASSIN, ancien président du CESER Grand Est (16 janvier)
- Anne PAPIER, conseillère municipale Générations Charleville Mézières (16 janvier)
- Mathieu SONNET, maire de Fumay (17 janvier)
- Aurélien BEHR, conseiller municipal Sedan (18 janvier)
- Sabine SCHIMEL, Nathalie BOULAUD (Crédit Mutuel Impact), Evrard de TURKEIM (gestionnaire forêt de Dambach) à Paris (19 janvier)
- Commissariat de Massif Vosges du Nord-visioconférence (2 février) ;
- Présentation du projet à l'Assemblée nationale - Groupe de travail forêt-Paris (8 février)
- Parc National des Forêts, Arc en Barrois (13 février) ;
- Patrick BARBIER - Maire de Muttersholtz-visioconférence (16 février)
- Etienne LANOUE - représentation Confédération paysanne Ardenne (29 février)
- : Elu-e-s des Vallées et plateau d'Ardenne (29 février)
- Vincent Hulin - Secrétaire Général à la Planification Écologique (1 mars)
- Présentation de projet et contacts avec parlementaires membres de groupes Les Démocrates, PS et LFI (26 mars 2024, 22 avril)

## 2.3 Animation des groupes locaux adhérent·es

- Dans l'objectif de renforcer notre ancrage territorial, plusieurs rencontres adhérentes/présentation informelle du projet ont été organisées dans le Grand Est (3 rencontres dans les Ardennes, 1 rencontre à Nancy)

## 2.4 Actions territoriales

- Ardennes : préparation et installation du nouveau local de l'association à Charleville Mézières et recrutement de 2 salarié-e-s. Diverses actions de visibilité : rencontres publiques à Mézières (7 mai 2024) ; Conférence de presse à la Grande Ourse (8 février), passages dans la presse locale (Radio Bouton, L'Ardennais). Organisation d'une exposition (Labo Sauvage) et d'une projection-débat à Charleville-Mézières

- *Vosges du Nord* outre la participation au séminaire Acadie du 13 juin, accueil d'un stagiaire pendant 6 mois – réalisation d'une enquête complémentaire aux travaux de la coopérative ACADIE : « Attachements et usages de la forêt des Vosges du Nord » par le Master Design de l'Anthropocène de Clermont-Ferrand
- *Grand Est* : Réalisation d'un profil forestier de la réserve intégrale d'Arc-Châteauvillain avec les équipes du Parc national de forêts

## 2.5 Mobilisation de la jeunesse

- Partenariat avec l'école Robert Gobez à Poix-Terron : animation avec le kit pédagogique Rozenn Torquebiau
- Lancement du projet Classe verte en forêt avec l'école Révolution-d'Eau à Marseille
- Organisation de la Bulle Jeune de l'association en octobre, Monastère de Sainte-Croix dans la Drôme

## 3. **Communication** : une forte présence médiatique et de nouveaux outils de communication

### 3.1 La communication globale

Les indicateurs montrent **une montée en puissance stable de notre capacité de rayonnement**, montée en puissance qui se confirme également dans notre structure et nos capacités. L'équipe, autour de Damien Saraceni, s'est étendue avec Gaëlle Cloarec, et l'arrivée de Roxane Rabieaux. Notre capacité à créer des partenariats nouveaux et des projets qui sortent de l'attendu (podcasts, InkTober, Résidence On est Prêt) s'affirme et signe aussi une identité créative importante pour l'association, affirmant son rôle dans la sphère culturelle. Les personnes qui nous suivent sont mieux informées de la diversité de nos actions et **nous élargissons de plus en plus notre audience, touchant des publics non naturalistes.**

- *La notion de grande échelle* que porte le projet de l'association comme un enjeu central de la transition écologique ne concerne pas que les aspects scientifiques ou d'aménagement du territoire. Elle est évidemment présente dans la nécessité d'une évolution forte du rapport global de la société à la forêt : et cela pour des raisons tout à la fois de compréhension du rôle de l'écosystème forestier dans la crise écologique, d'appréhension

bien mesurée de nos rapports à l'arbre et à la forêt (écologiques, de ressource, de bien-être, etc.), de poids à donner à la mobilisation de la société civile pour faire avancer les politiques publiques. C'est dans l'articulation de ces dimensions que nous menons notre travail de communication.

- Le projet est aujourd'hui très largement *porté médiatiquement*. Pendant l'année 2024 encore 12 parutions en presse web (spécialisée, internationale ou généraliste comme Libération ou Le Figaro), au moins 3 en presse écrite (Epsilon, Télérama, L'Oiseau Magazine), 2 passages radio.
- Notre communication englobe également un *important travail pédagogique* qui se poursuit en direction du monde scolaire avec la formation de plusieurs centaines d'intervenants lors de rencontres numériques animées par nos soins. Ce travail a donné lieu à de nouvelles publications documentaires. Je salue de nouveau ici le travail de Rozenn Torquebiau et de son équipe.
- Nous avons également ouvert le chantier d'une *stratégie d'influence* maîtrisée en organisant un week-end de réflexion avec 11 créatrices et créateurs de contenus rassemblant une communauté de 5 millions de *followers*. Ces 3 jours en compagnie de Francis Hallé ont donné lieu à des partages sur les réseaux ; sur 11 participants représentant des champs variés de sujets (*lifestyle*, humour, street-art, maquillage, alimentation) 9 ont dit leur souhait de poursuivre des activités en lien avec les forêts. C'est un des plus forts taux d'intérêt depuis le début de ces opérations. Un petit clip à destination des réseaux a été réalisé à l'occasion de cette rencontre qui a été lauréate des Trophées Responsables de la Banque de France.

### 3.2 Nos outils numériques de communication.

- *Notre site Internet* a enregistré 83 000 visites (7000/mois). Il s'est enrichi de 15 nouveaux articles (dont 2 dans notre série faune : papillons forestiers, Grand Tétras - 3 entretiens : double épisode « Sous les forêts », Alain Devos, géomorphologue, et Sophie David, archéologue, puis Caroline Hinault, autrice de *Traverser les forêts* - de nombreuses actualités). Sa consultation est plus forte en temps passé. En 2024 on a enregistré des connexions depuis 165 pays.
- *Nos réseaux sociaux* s'adressent à plus de 62 000 *followers* au total (on note la prépondérance toujours très forte de Facebook avec 47 000 abonnés). 21 000 abonnés à notre newsletter, (+ 14%) avec un taux d'ouverture qui reste très fort (49%, contre en moyenne 18% tous secteurs confondus) et des contenus riches qui intéressent (taux de clic :

7%, en moyenne un bon taux de clic étant au-dessus de 3%). Croissance continue sur Instagram (+33 % par rapport à 2023) et LinkedIn (+26%). Nous avons produit 15 vidéos sur notre chaîne YouTube, dont une série de 13 vidéos courtes destinées aux jeunes publics et pouvant être diffusés dans les classes, dans le cadre de sessions pédagogiques animées par les enseignantes et enseignants. Nous avons donné naissance à une toute nouvelle chaîne podcast avec déjà 7 contenus, et qui compta plus de 1000 écoutes en quelques semaines. Enfin une campagne d'appel créatif sur Instagram durant le mois d'octobre, en lançant notre propre campagne InkTober, a totalisé plus de 217 000 vues sur tout le mois et nous avons reçu près de 1000 dessins (le principe d'InkTober étant un appel thématisé à l'envoi d'illustrations réalisées par les participants).

- *Présence dans des salons.* C'est une occasion forte de contacts avec présentation de l'association, rendez-vous, échanges. Montier En Der (21 au 24 novembre) et Climax (11 au 15 septembre).

### 3.3 Notre équipe

Nous avons accueilli Roxane Rabieaux en tant que freelance sur une mission de tiers-temps. Elle nous accompagne avec une approche aussi stratégique qu'opérationnelle qui permet d'animer de façon plus dynamique ces canaux aux codes bien spécifiques, tout en restant parfaitement alignés avec le ton et l'esprit de l'association. L'impact de son intégration se ressent dans la qualité des visuels et des contenus, dans la croissance continue de notre audience sur nos réseaux, mais aussi et surtout sur les modalités d'interactions, de vues, où toutes les statistiques ont doublé : deux fois plus de gens voient nos contenus et y réagissent, depuis son arrivée. L'équipe s'est renforcée avec la collaboration d'Elsa de Waele par ailleurs notre chargée de mission dans les Ardennes et illustratrice de talent.

## **4. Finances – Partenariats**

### 4.1 Évolution de l'équipe

**Elle a été forte** cette année avec successivement en février l'arrivée d'Apolline Laval assistante comptable salariée, en avril le départ de Roger Tardy Trésorier depuis les débuts de l'association et la nomination de Pierre-François Le Gal comme Trésorier, lui-même anciennement Trésorier adjoint et la nomination d'Anita Rocton Trésorière adjointe, anciennement assistante comptable.

En août, nous avons procédé à une augmentation significative de la durée de travail d'Apolline Laval.

#### 4.2 Mode de fonctionnement

L'équipe du Pôle Finances est composée de deux bénévoles et d'une salariée dispatchée géographiquement sur le territoire Français ce qui nécessite d'échanger quotidiennement par mails, visioconférences, conférences téléphoniques (échanges d'informations, formations internes). Les travaux sont dématérialisés (utilisation d'applications informatiques, cloud) sauf pour le traitement des chèques et la réception du courrier.

Les échanges avec les autres pôles se font quotidiennement par mails et téléphone. La présence du pôle financier aux réunions d'équipe trimestrielles organisées en présentiel lui permet d'être au cœur du fonctionnement de l'association.

Des visioconférences régulières entre les responsables de pôles permettent au Trésorier d'informer régulièrement l'encadrement de la situation financière de l'association.

#### 4.3 Éléments saillants de l'année 2024

- 01/01/24 : nouvelle arborescence de la comptabilité analytique pour mieux suivre les catégories de dépenses.
- 16/02/24 : accueil d'Apolline Laval et mise en place d'un tutorat par le Trésorier, le Trésorier adjoint et l'assistante comptable en présentiel et à distance.
- 16/02/24 : redéploiement de missions à la suite de l'arrivée d'Apolline Laval qui prend en charge le traitement des factures, des notes de frais, des paiements, l'encaissement des chèques, les déclarations diffuseurs, la gestion des stocks et la réception du courrier.
- 01/03/24 : révision des fiches de procédure par Roger Tardy Trésorier.
- 02/04/24 : redéploiement de missions suite au départ de Roger Tardy Trésorier sortant et à la nomination de Pierre-François Le Gal Trésorier et d'Anita Rocton Trésorière adjointe qui assurent le suivi des habilitations des applicatifs financiers, les opérations de contrôle des opérations financières, les paiements importants, les relations avec les tiers (cabinet comptable, Commissaire aux comptes, administrations, établissement bancaire...), la supervision de l'activité du Pôle Finances, la maintenance des procédures, les déclarations auprès des administrations, le suivi des opérations de fin d'exercice, la préparation et le suivi du budget, la gestion de la trésorerie.
- 02/04/24 : mise en place progressive d'opérations de contrôle interne pour s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux procédures (contrôle par sondage - conformité des remboursements des notes de frais).

- 02/04/24 : développement des opérations de contrôle interne (contrôle par sondage - conformité des paiements des factures par virements et cartes bancaire).
- 05/04/24 : création d'un support de présentation de la situation financière de l'association dans le cadre du mécénat.
- 01/05/24 : mise en place d'un suivi financier de projets spécifiques et des fonds dédiés par Pierre-François Le Gal et Anita Rocton. Suivi quotidien réalisé par Apolline Laval
- 01/05/24 : redéploiement des missions d'Apolline Laval qui prend en charge les saisies dans l'applicatif Ohme suite à une réorganisation interne.
- 01/05/24 : tuilage d'Anita Rocton Trésorière adjointe en présentiel par Pierre-François Le Gal concernant le paiement des salaires, les fonds dédiés et le suivi budgétaire.
- 01/05/24 : réflexion sur la mise en place d'une proposition de prélèvement automatique annuel des adhérents volontaires.
- 18/05/24 : certification de nos comptes par notre commissaire aux comptes Paul-Etienne Colin
- 15/07/24 : mise en place d'une solution monétique « Tap to pay » avec le crédit coopératif pour accepter les paiements par carte bancaire de donateurs lors d'événements auxquels participe l'association.
- 16/08/24 : redéploiement des missions d'Apolline Laval qui prend désormais en charge les stocks de livres, le suivi du crowdfunding, les paiements par carte bancaire, les réservations de l'équipe opérationnelle, le contrôle de cohérence Ohme / comptabilité suite à une réorganisation interne du pôle vie associative.
- 01/09/24 : mise en place d'un organigramme fonctionnel du Pôle Finances faisant apparaître la distribution des fonctions.
- 09/10/24 : matérialisation et stockage informatique des ordres de paiements des prescripteurs de dépenses habilités.
- 15/10/24 : création de fiches budgets à destination de l'équipe opérationnelle pour l'aider à budgérer un projet.
- 01/12/24 : amélioration des outils de suivi budgétaire par Anita Rocton Trésorière adjointe.
- 10/01/25 : affinage de la comptabilité analytique concernant les recettes pour mieux suivre les dons des mécènes.
- 15/01/25 : création d'un tableau de suivi de la trésorerie prévisionnelle pour suivre les encaissements et décaissements sur une année civile.
- 01/02/25 : création d'une procédure de suivi administratif du mécénat désormais assuré par Apolline Laval.
- 01/02/25 : mise en place d'un agenda partagé des membres du bureau

#### 4.4 Activité

- gestion de la trésorerie,
- placements,

- relations avec le bureau d'expert-comptable,  
 - contrôle et paiement des notes de frais,  
 - vérification des factures à payer et leur paiement,  
 - consolidation du budget annuel et suivi en lien avec les différents pôles et  
 le SG

#### 4.5 Volumétrie

	2023	2024	Évolution
Opérations recettes / charges	1190	1277	+ 7 % (source : relevés bancaires)

#### 4.6 Partenaires

Expert-comptable – Cabinet Lalande – M. Nicolas Bijou  
 Commissaire aux comptes – Cabinet Fideco Audit – M. Paul-Etienne Colin  
 Crédit coopératif – centre d'affaires Haute Vienne – Creuse - Mme Fleur Bourrelly et Guillaume Merine

#### 4.7 Partenaires financiers

En 2024 les dons égaux ou supérieurs à 10 000 € se sont élevés à 120 000 € et nous ont été faits par les fondations et partenaires suivants : 1 % for the planet, Botanic, Ginkgo, Iris, Klorane, Lemarchand, Northsix.

Nous voudrions remercier particulièrement ici :

- Pierre Lemarchand et la Fondation Lemarchand, notre partenaire depuis le début de l'association ;
- Françoise Brenckmann présidente de la Fondation Iris
- Henri Louis Bauer, président de Gingko
- Stéphanie Lambey, directrice de Klorane Botanical Foundation
- Stéphane Dhalluin et Valérie Cotro du Fond de Dotation Botanic
- Jonathan Guyot, responsable des programmes et partenariats environnementaux du 1% Pour La Planète
- Zorica Rozier pour Northsix

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier Emma Pertat, nous a rejoints dans le cadre d'un mécénat de compétences conclu avec son entreprise. Emma travaille sur les enjeux internationaux de notre projet et accompagne notre relation avec les mécènes.

## III. Conclusions

L'année 2024 aura été de beaucoup de points de vue une année charnière dans la vie de notre association. En donnant vie à nos grandes orientations de 2023 (territorialisation- organisation-outils d'influence) elle a ouvert très concrètement l'époque des réalisations et des productions, de la précision de notre positionnement très spécifique parmi les acteurs de la transition écologique et de la mutation organisationnelle en cours de notre association. Il s'agit en effet de nous donner les moyens de bien nous projeter dans le proche avenir et de nous doter des meilleurs outils.

2024 a été une année d'avancées mais aussi de sujets qui doivent attirer notre attention, notre vigilance et notre mobilisation : le nombre et la mobilisation de nos adhérents, nos capacités de travail, l'intensité de nos partenariats financiers.

La fin de l'année 2024 a ouvert en ce sens une série de chantiers qui vont marquer l'année 2025 :

- Mise au point de notre stratégie pour la période à venir, travail en mode projet, consolidation de l'équipe d'animation salariée et bénévole, avec comme toujours un esprit de bienveillance et une attention à porter aux conditions de travail
- Poursuite de nos programmes de recherche fondamentaux
- Anchorage territorial et la question d'un lieu expérimentateur/exploreur
- Consolidation et besoin de croissance de notre nombre d'adhérents et de donateurs
- Renforcement de nos capacités d'influence, et notamment en direction de la jeunesse.

Le mot de la fin est évidemment : **Merci**.

Merci à toutes et tous, adhérentes et adhérents sans qui rien n'est possible, merci à vous toutes et tous les bénévoles impliqués, l'équipe salariée, le conseil d'administration, nos partenaires mécènes.



## **6<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**5 Juillet 2025**

### **RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2024**

**Adopté par le conseil d'administration le 3 juin 2025**

**Présenté par Pierre-François Le Gal, Trésorier, à l'Assemblée Générale tenue le 5 juillet 2025  
à Bourg en Bresse**

L'association a poursuivi sa phase d'expansion et de productions sur l'année 2024 ainsi que le renforcement de son ancrage territorial dans le Gand-Est.

Son équipe professionnelle et bénévole, dont le très haut niveau d'engagement doit être souligné, est en ordre de marche pour investir et développer de nombreux projets inédits. Condition sine qua non pour voir renaître une forêt primaire en Europe de l'Ouest et construire le temps long.

La bataille écologique elle même autour du projet et plus généralement de la crise considérable en cours pour nous et les générations futures nous demandent de disposer d'une certaine puissance économique pour tenir notre rang dans un contexte de menaces sur les politiques menées.

Conformément aux lignes directrices établies lors de l'Assemblée Générale 2023, l'association a partiellement mobilisé ses réserves sur l'exercice 2024 pour financer le développement de ses projets ce qui explique notamment le déficit constaté.

# I. Compte de Résultat

## 1. Les résultats

Le résultat net comptable (déficit) de l'exercice 2024 s'élève à < 28 779 € > et est en recul par rapport à celui de l'exercice 2023 qui s'élevait à 38 801 € (-174%).

Le résultat d'exploitation 2024 est déficitaire et s'élève à < 40 952 € > contre 30 089 € sur l'exercice 2023 (-236%).

Le résultat financier 2024 est en hausse et s'élève à 13 735 € (+41%) compte tenu du placement d'une partie de la trésorerie sur des parts sociales du Crédit Coopératif, des livrets d'épargne et des comptes à terme.

## 2. Les produits

Les produits d'exploitation s'établissent à 423 158 € sur l'exercice 2024 contre 460 153 € sur l'exercice 2023 soit une baisse de 8 %.

Ils comprennent essentiellement :

- 125 300 € (2024) de cotisations contre 149 266 € (2023) (-16%)
- 675 € (2024) de ventes de biens contre 2 853 € (2023) (-76%)
- 2 299 € (2024) de ventes de services contre 3 156 € (2023) (-27%)
- 161 448 € (2024) de dons contre 168 000 € (2023) (-4%)
- 105 205 € (2024) de contributions contre 136 406 € (2023) (-23%)
- 27 635 € (2024) d'utilisations des fonds dédiés contre 0 € (2023)

Le total des produits s'établit à 436 893 € (2024) contre 469 909 € (2023) et le total des charges s'établit à 465 671 € (2024) contre 431 109 € (2023).

## 3. Les charges

Les charges d'exploitation augmentent et passent de 430 065 € (2023) à 464 111 € (2024) soit une hausse de 8 %.

Cette hausse trouve de nouveau son origine dans le développement des activités de l'association et le renforcement de l'équipe salariée :

- 223 210 € (2024) d'achats et services extérieurs contre 213 329 € (2023) (+5%)
- 171 460 € (2024) de salaires contre 121 799 € (2023) (+41%)
- 54 041 € (2024) de charges sociales contre 37 141 € (2023) (+46%)
- 0 € (2024) de reports en fonds dédiés contre 51 454 € (2023)

Le montant de l'impôt sur les sociétés 2024 concernant les organismes sans but lucratif qui perçoivent notamment des revenus de capitaux mobiliers s'élève à 1 480 €.

## II. Bilan

### 1. Les emplois

Le total du bilan s'élève à 529 724 € (2024) contre 646 360 € (2023) (-18%).

L'actif net immobilisé 2024 s'élève à 27 014 € (+260%) et est composé d'agencements, matériels informatiques et de mobiliers.

L'actif circulant s'élève 502 710 € (2024) contre 638 849 € (2023) (-21%) et est composé de :

- 52 279 € (2024) de créances contre 112 073 € (2023) (-53%)
- 282 396 € (2024) de valeurs mobilières (parts sociales Crédit Coopératif et comptes à terme) contre 380 795 € (2023) (-26%)
- 152 248 € (2024) de disponibilités (compte courant et livrets Crédit Coopératif) contre 133 480 € (2023) (+14%)
- 11 019 € de charges constatées d'avance

### 2. Les ressources

Le fonds associatif reste stable et s'élève à 350 000 € au 31/12/2024.

Ce fonds associatif, qui fait apparaître la solidité financière de l'association, est mis en place pour l'avenir. Il permet aussi de couvrir les charges globales sur plusieurs mois ce dont l'association a besoin pour faire face aux décalages de trésorerie.

Le report à nouveau s'établit à 145 468 € (+36%) et le déficit à < 28 779 € > au 31/12/2024.

Les fonds dédiés 2023 sont valorisés à hauteur de 23 819 € et permettront de continuer à financer l'antenne Ardennaise.

Les dettes fiscales et sociales 2023 d'un montant de 24 782 € sont constituées des charges de personnel.

### III. Conclusion

La mobilisation partielle des réserves de l'association sur l'exercice 2024, qui doit rester exceptionnelle compte tenu des éléments précisés infra, résulte de sa solidité financière notamment au travers de son robuste fonds associatif.

Les projets originaux développés par l'équipe associative sont indispensables pour ancrer la renaissance d'une forêt primaire en Europe de l'Ouest et nécessitent naturellement davantage de ressources pour les réaliser de façon très concrète.

Le très remarquable investissement opérationnel bénévole qui est à l'œuvre depuis la création de l'association nécessite une part de professionnalisation croissante eu égard au très fort développement de la structure. Le redéploiement progressif des fonctions opérationnelles clés est indispensable pour sécuriser et assurer la bonne continuité des opérations de l'association. L'intensification des ressources financières est une donnée essentielle pour atteindre cet objectif.

Il est par conséquent capital d'augmenter les ressources de l'association auprès de nouveaux adhérents, donateurs, mécènes et de préserver des réserves significatives pour donner les moyens à l'association de poursuivre ses fortes ambitions.

Ce besoin de ressources accru, conformément aux prévisions budgétaires 2025, contribuera directement au rayonnement de l'association et à la renaissance d'une forêt primaire en Europe de l'Ouest de par les actions qui seront engagées. Le contexte financier pourrait déterminer d'éventuels arbitrages opérationnels à réaliser notamment en temporisant l'activation de projets à mener.

Une meilleure visibilité financière à moyen terme, grâce à un appui d'engagements pluriannuels de mécènes, permettrait de sécuriser les ressources de l'association et d'améliorer considérablement la rapidité des manœuvres associatives.

Je remercie chaleureusement les adhérents, donateurs et mécènes pour leur fidèle soutien nous permettant d'avancer ensemble vers la renaissance d'une forêt primaire en Europe de l'Ouest.

# PROCÈS VERBAL

## Assemblée Générale du 5 juillet 2025 à Bourg en Bresse

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire, de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire s'est tenue le samedi 5 juillet 2025 de 10h à 15h45 au domaine de la Garde, à Bourg en Bresse.

35 personnes étaient présentes, 35 avec droit de vote et 226 pouvoirs avaient été adressés à l'association.

Les rapports et les résolutions présentés à l'Assemblée Générale figurent en version intégrale en annexe de ce procès-verbal.

*À noter que la partie formelle de l'Assemblée Générale s'est déroulée de 13h00 à 15h45. Elle a été précédée le midi par une auberge espagnole, repas partagé entre tous les participants et participantes, et le matin par un atelier participatif d'éco-théâtre. Cet atelier, animé par la compagnie Arborescent.e.s, croisait adhérents et adhérentes, membres de l'équipe opérationnelle, salariées et salariés, bénévoles, administrateurs et administratrices autour de productions de micro-saynètes. Il visait à favoriser les rencontres, le dialogue et l'appropriation collective du projet associatif par l'ensemble des membres présents.*

*Ce temps de médiation a été imaginé et proposé par la Bulle Jeunesse et le Conseil Jeunesse qui se sont impliqués dans l'organisation de l'Assemblée Générale et ont largement contribué à faire évoluer les modalités d'animation de ce moment de vie associative pour donner plus de place aux échanges et à la construction d'une culture partagée du projet associatif.*

### 1. ACCUEIL

Friedrich von Kirchbach, propriétaire du domaine de la Garde et président de l'Association des Amis de la Garde, accueille les participants avec un mot de bienvenue rappelant son plaisir de recevoir des événements tels que notre Assemblée Générale, en pleine cohérence avec son projet et son lieu ouvert aux démarches artistiques, culturelles et écologiques. Friedrich von Kirchbach fait part de son attachement à la cocréation, à l'écoute et sa volonté de donner de l'espace à de nouvelles et nombreuses initiatives.

## 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT MORAL

Francis Hallé, président de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, accueille également les participants et participantes avec un mot de bienvenue et remercie le domaine de la Garde pour l'accueil chaleureux dans un lieu magnifique.

Puis Francis Hallé ouvre l'Assemblée Générale en rappelant **la dimension exceptionnelle de cette année marquée sous le signe du franchissement d'un nouveau palier de développement pour l'association**. Il remercie chaleureusement Éric Fabre, secrétaire général, pour son rôle remarquable dans la fondation et la première phase d'émergence et de développement du projet. Il félicite Soline Bouveaux et Damien Saraceni pour leur prise de poste dans le cadre de la création de la co-délégation générale, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour le projet associatif.

Francis Hallé remercie également les adhérents et adhérentes, donateurs et donatrices, ainsi que les mécènes qui jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'association à divers niveaux.

Puis il tient à partager son sentiment d'effroi face au recul écologique actuel, à l'image de l'actualité avec la loi Duplomb visant à "lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur" ; texte prévoyant notamment la réintroduction à titre dérogatoire de l'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes. L'écologie sert de variable d'ajustement et l'on rogne dans les dépenses qui lui sont dédiées.

L'agriculture biologique est visée de tout côté. Les initiatives et alternatives sont de plus en plus difficiles à mener.

Francis Hallé évoque également à titre d'exemple les méga-bassines ou les élevages intensifs grandissants, tous révélateurs du manque de considération pour l'écologie, synonymes d'appropriation des ressources par une agriculture minoritaire et produisant des inégalités.

Dans ce contexte, il est alors d'autant plus important de ne pas baisser les bras.

Les arbres et les forêts intéressent de plus en plus le grand public. En échangeant au fil des rencontres et des événements, Francis Hallé ressent une conscience, une connaissance, des compétences grandissantes et partagées par les publics. Cela lui semble être un signe positif, montrant une nette progression depuis une trentaine d'année sur ces sujets. « Poursuivons nos travaux de sensibilisation et d'information », invite-t-il.

D'une certaine manière, la canicule actuelle va dans le bon sens et va nous aider, ajoute Francis Hallé, même si ça semble aberrant de dire cela. Elle prouve la nécessité des arbres, des forêts et d'en prendre soin.

### 3. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Avant de rentrer dans le détail du rapport d'activité, Éric Fabre, secrétaire général, remercie également l'accueil du domaine de la Garde auquel il est particulièrement sensible.

Pour ne pas faire une présentation lourde et répéter le contenu détaillé des rapports, il propose une présentation synthétique du rapport d'activité 2024.

Il replace notre activité dans le contexte global d'aggravation de la crise écologie (dérèglement climatique et biodiversité). Au niveau national, la forêt est passée du Ministère de l'Agriculture au Ministère de l'Écologie, mais cela ne se traduit pas par la mise en place de politiques publiques ambitieuses en faveur de l'écologie forestière.

Face au manque de réaction à la hauteur des enjeux par les pouvoirs publics et des institutions quant au contexte écologique et à nos propositions de projet autour de la création d'une grande forêt primaire, l'association a décidé de prendre à bras-le-corps les actions et de **lancer des programmes de travail, de recherche et de production, des concertations**. Ce fut l'évolution forte qu'a marquée l'année 2024 et vers laquelle le **Colloque de la Cité des Sciences** fut une inflexion pour l'association.

Dans la présentation synthétique du rapport d'activité, Éric Fabre évoque les points suivants :

**1 / Organisation et animation de l'association** : une nouvelle phase de notre vie associative.

- La gestion des adhésions en recul de 12,5% par rapport à 2023, en parallèle de notre influence elle grandissante sur les réseaux sociaux.
- L'engagement de l'équipe opérationnelle rassemblant salarié·e·s et bénévoles. La professionnalisation progressive des fonctions et tâches dans l'équipe (transversalité, coordination, tâches administratives, etc.).
- Notre présence accrue a de nombreux événements.
- La gouvernance et le Conseil d'Administration qui se réunit 5 fois dans l'année.
- La constitution de la Bulle Jeunesse et du Conseil Jeunesse

**2 / Développement - initiatives** : une année marquée par le lancement d'initiatives publiques et de productions scientifiques.

2.1 / Positionnement du projet.

- **Précision du positionnement très spécifique de l'association dans le champ des politiques de transition écologique** : l'enjeu de la grande échelle sous l'angle de la forêt, de ses écosystèmes, de la libre évolution et de l'exploration territoriale concrète. Nous dessinons le cheminement tout à fait original d'une politique

publique qui s'élabore, non pas depuis l'État mais depuis le terrain de la société civile.

- **Évaluation des zones de naturalités prioritaires pour le projet dans les Vosges du Nord et les Ardennes.**
- **Recherche-action sur les enjeux de politiques publiques de la grande échelle pour des forêts en libre évolution dans le Grand Est.**
- **Développements internationaux.**
- **Production d'un dossier de recherche créative unique sur le sujet de la forêt dans les jeux vidéo.**
- **Interventions dans de nombreuses manifestations ou colloques.**
- **Ouvertures vers de nouveaux partenaires de travail.**

2.2 / Entretien et développement de nos relations avec les institutions.

2.3 / Animations des groupes locaux d'adhérents et adhérentes.

2.4 / Actions territoriales.

2.5 / Mobilisation de la jeunesse.

**3 / Communication** : une forte présence médiatique et de nouveaux outils de communication.

3.1 / **La communication globale** : une montée en puissance stable de notre capacité de rayonnement. Nous élargissons de plus en plus notre audience, touchant des publics non naturalistes.

3.2 / Nos outils numériques de communication.

3.3 / Notre équipe : arrivées de nouvelles compétences sur les réseaux sociaux et l'illustration.

4 / Finances – Partenariats.

- Évolution de l'équipe forte : au niveau de l'équipe opérationnelle, mais aussi au niveau du bureau avec le changement de trésorier
- Mode de fonctionnement
- Éléments saillants de l'année 2024
- Activité
- Volumétrie
- Partenaires
- Partenaires financiers

## 4. RAPPORT FINANCIER 2024 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Pierre-François Le Gal, trésorier, est heureux d'être présent pour cette Assemblée Générale et remercie sincèrement la Bulle Jeunesse et le Conseil Jeunesse pour leur implication dans l'organisation de la journée et notamment d'avoir permis la mise en place des ateliers théâtre du matin qu'il qualifie de « fantastiques » et « géniaux ».

Il présente ensuite le rapport financier de l'association sur le bilan de l'année 2024. La présentation a été nourrie des éléments détaillés de nos comptes.

Il qualifie l'année 2024 comme **une année d'expansion et d'ancrage dans les territoires, notamment les Ardennes**. Cela a nécessité la mobilisation de réserves associatives, ce qui explique le déficit de l'année 2024 à hauteur de 28 779 euros (pour des recettes à hauteur de 436 893 euros et des dépenses à hauteur de 465 671 euros). On constate une baisse des produits et une augmentation des charges en 2024, par rapport à 2023. Pour combler le déficit de 2024, nous avions la capacité de mobiliser nos réserves et cela était prévu, du fait de notre situation financière solide grâce au fonds associatif de 350 000 euros. Il faut toutefois que cela reste assez exceptionnel et que ça ne se reproduise pas de trop à l'avenir.

Pierre-François Le Gal présente également l'extrait des rapports du commissaire aux comptes, Paul Etienne Collin de la Fideco, qui ont été signés le 18 juin 2025 et qui n'émet aucune réserve sur les documents émis par l'expert-comptable. Le commissaire aux comptes a certifié les comptes comme réguliers, sincères et fidèles.

Pierre-François Le Gal présente le budget 2025, établis en concertation avec l'équipe. Un point particulier à noter : **le besoin accru de financement pour l'année 2025**.

Enfin, il tient à faire un point de remerciement envers l'équipe en général. Il remercie Anita, trésorière adjointe et Apolline, assistante du pôle financier pour leur implication quotidienne dans cet organe, réelle colonne vertébrale de l'association.

Il remercie également l'engagement de l'équipe opérationnelle dans les actions, permettant la mise en place des conditions de réalisation du futur projet de forêt primaire. Il remercie plus particulièrement l'implication bénévole d'Éric Fabre et de Pierre Chatagnon sur les rôles cruciaux de secrétaire général et secrétaire général adjoint. Aujourd'hui, après 6 années d'engagement colossal de leur part, l'association a besoin de professionnaliser certaines fonctions et tâches, notamment à travers la création de la co-délégation générale autour du binôme de Soline Bouveaux et de Damien Saraceni. **Cette phase de professionnalisation de l'équipe va nécessiter de nouveaux besoins financiers.**

Pour l'année 2025, au-delà de la mobilisation de fonds supplémentaires, il faudra arbitrer sur la mise en œuvre des actions en fonction des finances, si cela s'avérait nécessaire. Cela se fera au travers d'échanges avec l'équipe.

Pour conclure, Pierre-François Le Gal fait part de sa totale confiance dans l'équipe, et notamment envers Soline Bouveaux et Damien Saraceni pour la co-délégation générale. Il est serein pour la suite du développement de l'association.  
Il remercie les adhérents et adhérentes, les bénévoles, les donateurs et donatrices, les mécènes et les partenaires financiers.

## 5. PERSPECTIVES D'ACTIVITÉS POUR 2025

Eric Fabre, secrétaire générale, reprend la parole pour faire une ouverture sur les possibles activités prévues pour 2025.

L'année 2025 a commencé par un séminaire rassemblant le Conseil d'Administration et l'équipe opérationnelle, bénévoles, salariés et salariées. L'objet était de **préciser notre stratégie globale de projet. Les documents, poster et livret, « Faire de la place à la forêt primaire » résultent de ce séminaire.**

Celui-ci a été animé par l'équipe salariée qui, forte de profils qualifiés tels que des ingénieurs, des jeunes venant de formations et de grandes écoles diverses, apporte de nouvelles modalités d'animation, des méthodes de projet, etc. Cette journée de travail reflète **un moment de maturation du management de l'association, une montée en compétences et la structuration de notre stratégie.**

L'année 2025 sera donc placée sous le signe de « faire de la place à la forêt primaire » en faisant de la place aux gens dans le projet, aux sciences et aux connaissances, aux nouveaux récits et imaginaires. Nous allons mobiliser les sciences naturelles, physiques sociales, le droit de l'environnement, etc. pour **développer une approche citoyenne consciente, nourrie des connaissances et des enjeux liés à la forêt en libre évolution.**

Il faut que nous partagions plus largement cette stratégie, en créant de grandes complicités autour de nous et sans perdre le fil de notre projet concret et de sa spécificité.

Nos axes de travail sont clairs :

- Continuer à produire nos propositions innovantes pour nourrir le plaidoyer et approfondir notre stratégie
- Développer de nouvelles alliances à l'instar de celles déjà réalisées (coalition des forêts et Alliance of the trees ou encore GreenPeace)
- Accroître nos capacités d'influence, faire rayonner le projet
- Cultiver la créativité des contenus, les mettre en cohérence
- Développer les campagnes et les réseaux de communication
- Poursuivre les relations avec les acteurs institutionnels
- Conforter l'ancrage territorial ; développer les groupes d'adhérents locaux pour se donner aussi une capacité de représentation de l'association sur les territoires

- Préfigurer un lieu démonstrateur et initiateur ancrant concrètement le projet territorialement
- Poursuivre l'évolution de la structuration de l'association d'une structure de pôles à une structure de plaidoyer, mettre en place le Conseil Jeunesse dans les suites de la Bulle Jeunesse, etc.
- Travailler à la sécurité de l'équipe dans un contexte tendu envers les associations écologistes

L'année 2025 a été marquée par **une évolution forte dans la structuration de l'équipe**. La fonction de secrétaire général bénévole, liée à l'histoire de l'association, est maintenant supprimée et ses attributions exécutives quant à l'animation de l'équipe sont transférées à **une délégation générale salariée** ; une mutation nécessitée d'une part par la renonciation à ses fonctions du secrétaire général pour cause de santé, et d'autre part par le besoin de professionnalisation de ces fonctions compte tenu de l'évolution même de l'association et de son animation.

Un recrutement a été mis en place. Le jury et le conseil d'administration ont décidé à son issue de retenir la candidature originale de deux salariés de l'équipe sous la forme d'un binôme.

Ont ainsi été nommés Soline Bouveaux et Damien Saraceni aux postes de co-délégués généraux à partir du 1er juillet 2025. Le Conseil d'Administration leur a exprimé toute sa confiance.

Cette évolution nécessite un changement des statuts de l'association.

Éric Fabre a souhaité « bon vent et plein de réussites » aux salariés, aux bénévoles et aux membres de l'association. plein de nouvelles adhésions, pour poser des fondations solides, de réussir à transformer l'idée du projet en une force matérielle et d'en faire une réalité concrète.

Les co-délégués généraux se présentent devant l'assemblée générale, remercient Francis Hallé et Éric Fabre ainsi que le conseil d'administration. Ils évoquent leurs objectifs :

- **L'attention portée au collectif, à l'association.** Une attention forte envers l'équipage pour un projet coconstruit autour d'une culture commune.
- **Le développement pro-actif.** L'intérêt pour les phases d'émergence et de développement des projets. Un binôme fort de sa volonté d'apporter toute son énergie, son enthousiasme et sa créativité.
- **L'ancre dans un terreau fertile.** L'intention de s'appuyer sur les bases qui ont été posées. Les premières années de l'association ayant construit un système racinaire, un tronc, à partir duquel vont se développer les branches et les feuilles du projet associatif.

Le binôme est heureux d'ouvrir ce nouveau chapitre de l'association avec l'Assemblée.

En conclusion de la présentation des rapports et des perspectives, Pierre Chatagnon, secrétaire général adjoint, remercie Éric Fabre en revenant sur les six premières années de l'association via la diffusion d'un diaporama. Ce moment témoigne de l'implication d'Éric Fabre dans toutes les actions de l'association.

Éric Fabre revient sur ce que reflète ce diaporama, selon lui : le croisement entre la sphère scientifique et la société civile qui lui semble indispensable pour faire avancer le projet.

## 6. PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

Pierre Chatagnon, secrétaire général adjoint, présente les résolutions de l'Assemblée Générale. (voir annexes).

## 7. DÉBATS

Soline Bouveaux, co-déléguée générale, lance la dernière phase de l'Assemblée Générale avec l'animation des débats.

L'atelier débat, nommé « atelier bavard », permet de synthétiser les éléments clés à débattre avant le vote des rapports et résolutions de cette Assemblée Générale Ordinaire. Il ouvre également les échanges pour se projeter sur la mise en œuvre des actions de 2025-2026.

Après un premier temps en sous-groupes, l'Assemblée fait une restitution croisée des débats en plénière.

Sujets débattus :

- 1/ Retour et étonnements sur la présentation des rapports 2024, des résolutions et des perspectives 2025-2026 : « Qu'est-ce qui vous étonne dans ce qui vous a été présenté ? »
- 2/ Revenir sur le fond du projet et de l'association : « Quelles sont les valeurs importantes dans la mise en œuvre des actions, selon vous ? »
- 3/ Questions libres

Voici les éléments de réflexion ou de questionnements qui ressortent des échanges avec l'Assemblée :

### SOUS-GROUPE 1

- Quelles méthodes l'association va-t-elle employer pour faire émerger le projet ? S'appuyer sur les espaces propices existants. C'est un projet sur le temps long, la forêt a besoin de 700 ans, c'est long. Le projet sera long aussi à mettre en place. C'est avant tout un projet pour les générations futures. Nous créons aujourd'hui les conditions pour demain.
- Comment faire du lobbying envers les élus et les sensibiliser au projet, développer les relations politiques ? Le nombre de citoyens et citoyennes qui nous soutiennent via les adhésions est l'une des réponses. Passer par la société civile qui

doit faire entendre ses attentes auprès des élus. Il faut donc avant tout mobiliser les gens. L'adhésion de la société civile est un axe majeur du projet.

- Pour la réussite du projet, il faut faire réseau. C'est un projet de co-construction, un projet de société.
- Il ne faut pas faire reposer le projet uniquement sur des motivations personnelles ou subjectives. Il faut déployer des arguments rationnels, factuels. Mais en même temps, nous voulons assumer de proposer quelque chose de beau, il y a donc une part de subjectif.
- Le projet invite à réfléchir un nouveau modèle de société, il questionne le rapport entre l'humain et la forêt primaire.
- Il faut identifier les bienfaits d'un tel projet pour l'expliquer, pour convaincre.
- Créer, repeupler les imaginaires pour éviter la scission entre ceux qui connaissent et ceux qui ne connaissent pas la forêt primaire.
- L'importance de la dimension transgénérationnelle est rappelée pour s'assurer de l'adhésion, de l'acceptation du projet et le faire perdurer dans le temps long.

## SOUS-GROUPE 2

- Le pourcentage de la répartition des dépenses dans le budget questionne entre la mission sociale et la communication. Il semble y avoir un besoin d'augmenter les moyens de la communication. Pour nuancer, il est aussi dit que c'est avant tout un projet sociétal qui nécessite plus de médiation que de communication.
- Une sensation de « à la fois trop court et trop long » dans la réalisation concrète du projet.
- Développer l'implication des bénévoles sur les festivals. Recenser les bénévoles volontaires.
- Travailler à la compréhension des documents produits et transmis lors de l'Assemblée Générale. Faire des présentations plus inclusives, plus visuelles. Rendre le rapport financier plus digeste. Présenter un comparatif entre le prévisionnel et la réalité lors de l'AG. Plus largement être vigilant à la pédagogie et l'appropriation du projet (visibilité, lisibilité, informations accessibles, etc.).
- Possibilité de faire de l'analyse des rapports lors de l'AG. Investiguer les données des rapports en sous-groupes. Le rapport d'activité peut-il être construit en sous-groupes pendant l'AG ?
- Être attentif à respecter les intentions de bases du projet : projet autour du bien commun/bien public, du collectif. Cela questionne la place du citoyen dans la construction des politiques publiques et des projets sur les territoires.
- La médiation peut passer par mieux expliquer le contexte du montage de projet, expliquer les échéances, mobiliser pour faire des choses concrètes, impliquer la population.
- Être attentif à rester indépendants dans nos idées et nos actions. Vigilance par rapport aux financeurs ou aux structures qui pourraient influencer notre fonctionnement.
- Comment on fait une gouvernance participative avec 3500 adhérents ?
- Quelle place pour un lobbying politique dans l'organisation de la stratégie de l'association, dans le contexte actuel de transmission du secrétariat général vers la co-délégation générale ?

#### SOUS-GROUPE 3

- Travailler à l'accessibilité de l'Assemblée Générale pour augmenter la fréquentation et le nombre d'adhérents présents (date, lieu, modalités de participation, etc.). Il faut être attentif aux critères quantitatifs, mais pas uniquement. La réussite de l'AG réside aussi dans la qualité de ce qui est proposé. Envisager l'organisation d'hébergements, de covoiturages, un accès en visioconférence, proposer des événements (ex : conférence scientifique, visite de forêt, rencontres, etc).
- Un questionnement est soulevé quant au poids des charges salariales sur le budget, de l'ordre de 50%. Il faut savoir que nous sommes sur des actions non matérielles, ce sont avant tout les personnes qui font le projet. C'est donc normal que l'humain représente l'essentiel de nos dépenses budgétaires. Nous pouvons tout de même travailler à plus développer nos investissements dans les actions ou les antennes sur les territoires.
- Faire appel aux anciens élèves de Francis pour les inviter à être des relais de l'association.
- Créer des associations similaires dans les autres pays ou se rapprocher d'association existantes (ex : *rewild us* aux Pays-Bas). Envisager à long terme un principe de fédération européenne de multiples associations qui agissent dans un sens commun pour la forêt en libre évolution. Aurélien Lemaire, bénévole, rappelle que l'association développe pour le moment des liens avec la Belgique et l'Allemagne, il fait référence à des associations belges, aux travaux transfrontaliers d'Emma Pertat et Johannes Guelich, bénévoles. Autre point, se renseigner sur la défiscalisation à l'étranger.
- Comment développer l'animation des adhérents, renforcer l'animation locale et faire le relais avec l'animation nationale ?
- Continuer à sensibiliser, à partager les connaissances. Il est rappelé l'existence du kit pédagogique et des webinaires mensuels.
- L'importance du collectif.
- Rester ambitieux sur la grande échelle.
- Continuer à impliquer les jeunes. Importance de la transmission et de la transversalité.
- Comment mobiliser les publics de randonneurs autour de la contemplation des forêts ? ce public peut être un public cible.

#### SOUS-GROUPE 4

- D'où vient la baisse des adhésions ? Travailler au parcours des adhésions, améliorer les outils, mais surtout s'attaquer au fond du projet. Il faut voir les avancées du projet, la dimension concrète de la création de la forêt primaire. Il faut aussi expliquer que le projet va être long, très long à mettre en place, par son ambition et la sensibilisation qui ne peut se faire que sur du long terme pour embarquer les populations locales, les habitants dans le projet.
- Où en sommes-nous ? À partir de quand pourra-t-on dire que la forêt primaire commence ? L'étude de préfiguration sur le lieu démonstrateur a été évoqué en questionnant ce que sera ce lieu, ce qu'il apportera, quels seront ses objectifs, etc. À partir du moment où il existera un espace, on pourra dialoguer sur quelque chose

de concret.

- Il faut être conscient qu'aujourd'hui, il n'existe pas de cadre de projet permettant un projet à grande échelle. Notre projet c'est aussi défaire les cadres actuels, les questionner, en imaginer d'autres, etc. Cela peut passer par un petit projet intermédiaire, démonstrateur, avant de cheminer vers un grand projet. Il est tout de même souligné qu'aujourd'hui, il existe plein de petits projets, d'initiatives de libre évolution, mais qu'ils n'arrivent pas à dépasser une certaine échelle, une certaine surface. Il faut donc faire attention à ce que la petite échelle ne soit pas un blocage pour la suite et pour nos ambitions à grande échelle.
- Que peut-on apporter au public pour avoir plus d'adhérents ? les réseaux sociaux c'est bien, mais rien ne vaut le bouche-à-oreille. Les adhérents devraient être les meilleurs relais et doivent aussi s'impliquer dans l'incitation à l'adhésion.
- Pourquoi 70 000 ha ? mieux expliquer les enjeux de grandes échelles de surface pour la faune et la flore. Cela est mis en lien avec la relance de l'animation du conseil scientifique qui se fera fin 2025.
- La nécessité de développer la coopération internationale.
- Comment argumenter pour sensibiliser à notre projet ? Comment l'expliquer aux gens ? Comment être un relai pour le message de l'association ?
- Développer les expériences de nature pour augmenter le lien avec la forêt, notamment chez les publics qui y ont moins accès ou qui sont moins sensibilisés.
- Si la sensibilisation et la pédagogie sont essentiel, attention notre projet c'est celui de la création de la forêt primaire. Il ne faut pas oublier le cœur de notre projet. Mais sans la sensibilisation, on n'embarquera pas les citoyens et citoyennes dans le projet. Il faut réussir à trouver un équilibre entre les deux, à développer les deux de façon concomitante.
- Quel est le positionnement de l'association au regard des mouvements politiques ? Faut-il avoir un positionnement, si oui lequel ? Cela rejoint les questionnements sur le lobbying, les influenceurs, les sollicitations des partis politiques, etc.
- Il est nécessaire d'avoir un plan clair, une vision de notre action. L'arbre stratégique, poster et livret « Faire de la place à la forêt primaire », est rappelé. Il montre l'arborescence des actions avançant dans un sens commun et cohérent. Il faut le diffuser plus largement.

L'assemblée fait un bon retour sur ce principe d'animation des débats pour faire émerger des propositions qui vont nourrir les actions plus tard. Il en ressort un sentiment d'écoute de qualité, une réelle possibilité de partager des propositions, le partage de connaissances. Cela contribue à une meilleure compréhension du projet et des enjeux.



## 8. VOTES

Pierre Chatagnon, secrétaire général adjoint, procède aux votes. (Voir annexes)

A l'issue des débats, le rapport d'activité 2024, le rapport financier 2024, les résolutions n°1 à 6 ont été adoptés.

Ayant constaté l'absence du quorum statutairement nécessaire au vote de la résolution n°7 modifiant les statuts de l'association lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2025, le Conseil d'Administration a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire proposant à nouveau cette résolution.

A 15h45 l'Assemblée Générale Ordinaire a été close à l'issue de ces travaux.

Francis Hallé  
Président

Éric Fabre  
Secrétaire général



## ANNEXE

### 6e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 2025 RÉSOLUTIONS

#### Résolution N°1 :

L'assemblée générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Bourg en Bresse le samedi 5 juillet 2025, approuve le rapport d'activité, présenté par Éric Fabre, Secrétaire général, au nom du Conseil d'administration.

Pour : 261

Contre : 0

Abstention : 0

#### Résolution N°2 :

L'assemblée générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Bourg en Bresse le samedi 5 juillet 2025, approuve le rapport financier pour l'année 2024 présenté par Pierre-François Le Gal, Trésorier, au nom du Conseil d'administration.

Pour : 260

Contre : 0

Abstention : 1

#### Résolution N°3 :

L'assemblée générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Bourg en Bresse le samedi 5 juillet 2025, approuve le rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2024 présenté par M. Paul-Etienne Colin du cabinet FIDECO Commissaire aux Comptes.

Pour : 261

Contre : 0

Abstention : 0



## Résolution N°4 :

L'assemblée générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Bourg en Bresse le samedi 5 juillet 2025, approuve, sur proposition du Conseil d'administration du 3 juin 2025 les montants de cotisations annuelles à acquitter :

- Membre actif : 20€
- Membre bienfaiteur : 100€
- Membre solidaire : 5€ (concerne les mineurs de moins de 18 ans, les étudiants, les personnes sans emploi, les allocataires du RSA)

Pour : 261

Contre : 0

Abstention : 0

## Résolution N°5 :

L'assemblée générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Bourg en Bresse le samedi 5 juillet 2025, sur proposition du Conseil d'administration du 3 juin 2025, approuve toute mise en œuvre technique nécessaire donnant possibilité à un membre de procéder au paiement de la cotisation annuelle par prélèvement automatique SEPA. La cotisation pourra ainsi être renouvelée par tacite reconduction au terme d'une année si le membre signifie ce choix à l'association et autorise le prélèvement de cette cotisation sur son compte bancaire situé en zone euro par mandat SEPA.

Pour : 261

Contre : 0

Abstention : 0

## Résolution N°6 :

L'assemblée générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Bourg en Bresse le samedi 5 juillet 2025, sur demande du Conseil d'administration du 3 juin 2025, approuve la création d'un Conseil jeunesse réunissant des membres à jour de leur cotisation et qui sont désignés par les membres de la Bulle jeunesse de l'association. Le Conseil jeunesse, autonome dans son organisation et ses travaux, en rendra compte au Conseil d'administration et pourra solliciter ce dernier, pour tout ou partie de ses travaux.

Pour : 261

Contre : 0

Abstention : 0



## Résolution N°7 :

(voir liste des résolutions transmises lors de la convocation à l'Assemblée Générale).

*Ayant constaté l'absence du quorum statutairement nécessaire au vote de la résolution n°7 modifiant les statuts de l'association lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2025, le conseil d'administration a convoqué une assemblée générale extraordinaire proposant à nouveau cette résolution.*



# PROCÈS VERBAL

## Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2025 à Bourg en Bresse

---

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire s'est tenue à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, le samedi 5 juillet 2025 de 15h45 à 16h00 au domaine de la Garde.

35 personnes étaient présentes, 35 avec droit de vote et 226 pouvoirs avaient été adressés à l'association.

Les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire figurent en version intégrale en annexe de ce procès-verbal.

### 1. MODIFICATIONS DES STATUTS

Pierre Chatagnon, secrétaire général adjoint présente les modifications statutaires proposées par le Conseil d'Administration du 3 juin 2025 et listées en annexe.

*L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire approuve à l'unanimité les modifications statutaires. (Résolution n°1 -AGE en annexe)*

A 16h00 l'Assemblée Générale Extraordinaire a été close à l'issue de ces travaux.

Francis Hallé  
Président

Éric Fabre  
Secrétaire général

## ANNEXE

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE - 2025

## RÉSOLUTION

Ayant constaté l'absence du quorum statutairement nécessaire au vote de la résolution n°7 modifiant les statuts de l'association lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2025, le conseil d'administration a convoqué une assemblée générale extraordinaire proposant à nouveau cette résolution :

### Résolution N°1 :

L'assemblée générale extraordinaire de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Bourg en Bresse le samedi 5 juillet 2025, approuve les modifications statutaires proposées par le Conseil d'administration des 3 et 13 juin 2025. (Les modifications, les ajouts ou les suppressions apparaissent en gras).

### ARTICLE 12 : Conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 7 à 15 membres élus pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Ils proviennent des trois collèges de membres disposant de voix délibératives.

Les membres fondateurs ou « VIP » **devront** toutefois détenir au minimum la moitié des sièges.

**Un siège du conseil d'administration, au minimum, est réservé au conseil jeunesse, sous réserve de candidature.**

En cas de vacance de l'un de ses membres, le conseil d'administration pourvoit provisoirement à son remplacement. Il est procédé à son remplacement définitif lors de la plus prochaine assemblée générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait expirer le mandat des membres remplacés.

Les membres du conseil ainsi que les membres du bureau ne peuvent recevoir aucune rémunération au titre de leur mandat, qui est bénévole. Ils ont droit au seul remboursement des frais engagés pour le compte de l'Association.

### ARTICLE 14 : Pouvoirs du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration



de l'Association, en particulier et sans que cette énumération soit limitative :

- Il arrête le bilan financier de l'exercice pour le présenter à l'appréciation de l'assemblée générale, il adopte le rapport annuel d'activités, le budget prévisionnel et le programme d'action de l'exercice suivant que lui présente le président,
- Il procède à toutes acquisitions mobilières ou immobilières, souscriptions, aliénations ou locations, emprunts, prêts et garanties nécessaires au fonctionnement de l'Association, sous réserve de l'autorisation préalable de l'assemblée générale pour certains de ces actes.
- Il contrôle l'activité des membres du bureau.
- Il nomme le Commissaire aux Comptes et le Commissaire aux Comptes suppléant s'il en est désigné un.
- Il nomme ou révoque les salariés de l'Association s'il en existe et fixe leur rémunération.
- Il se réserve la possibilité d'associer à ses travaux, pour tout ou partie, des personnes salariées ou non, dans des domaines d'expertises diverses. Il peut également décider la nomination de **Délégués Généraux** et leur attribuer par délégations différents pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de **leurs missions**.
- **Les Délégués Généraux sont alors chargés, sous l'autorité du président, de la coordination et de la mise en œuvre des actions décidées par le conseil d'administration. Ils animent le travail des équipes salariées et bénévoles. Ils ont qualité pour ester en justice au nom de l'Association, tant en demande qu'en défense.**

## ARTICLE 15 : Bureau

Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres pour 3 ans un Bureau qui traite toutes les affaires courantes. Il est composé de :

- Un Président ;
- Un Secrétaire plus éventuellement un adjoint ;
- Un Trésorier plus éventuellement un adjoint.

Le poste de Président est obligatoirement attribué à un membre fondateur ou « VIP ». Le bureau, sur convocation du président ou du secrétaire, prépare les réunions du conseil d'administration et assure le suivi des tâches définies par celui-ci.

## ARTICLE 16 : Rôle des membres du bureau

### LE PRÉSIDENT

Le président veille à la mise en œuvre des orientations adoptées par l'assemblée générale et des décisions des conseils d'administration.

Le président convoque les assemblées générales et les réunions du conseil d'administration.

Il représente l'Association dans tous les actes de la vie civile et il est investi de tous pouvoirs à cet effet.

Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'Association, tant en demande



qu'en défense.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par tout membre du conseil d'administration spécialement délégué à cet effet.

Il peut déléguer partiellement ses pouvoirs dans les domaines technique et administratif à toute personne agréée par le conseil d'administration.

#### LE SECRÉTAIRE

Le secrétaire est chargé de la correspondance, des archives et des convocations aux réunions et assemblées.

Il rédige les procès-verbaux des délibérations et assure leur transcription sur les registres. Il tient le registre spécial prévu par l'article 5 de la loi de 1901 et assure l'exécution des formalités.

#### LE TRÉSORIER

Le trésorier est chargé sous le contrôle du conseil d'administration de la gestion du patrimoine de l'Association.

Le président peut lui déléguer la signature des instruments de paiement, avec limitation éventuelle de l'importance des engagements.

Il tient une comptabilité régulière des opérations par lui effectuées et rend compte de sa gestion lors de l'assemblée générale annuelle.

Pour : 261

Contre : 0

Abstention : 0